



# SGAMI SUD-EST

## INCOMPETENCE OU VOLONTE DELIBEREE DE NUIRE AUX AGENTS ?

La question reste posée...

➔ Le SGAMI SUD-EST fait depuis plusieurs mois la démonstration de son inefficacité en matière de gestion des dossiers liés à des **REMBOURSEMENTS DE FRAIS ET DE PRIMES DE RESTRUCTURATION**.

➔ Pour preuve le versement des primes de restructuration de la DID PAF GAILLARD où après passage en CTRPN en Juillet 2020, **LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA POLICE NATIONALE ET LE DRCPN S'ÉTAIENT ENGAGÉS À UNE RÉGULARISATION DU DOSSIER AVANT LA FIN DE L'ANNÉE 2020**, et ce, eu égard au contexte particulier (harcèlement hiérarchique).

Depuis Alliance n'a de cesse d'intervenir auprès des plus hautes autorités pour que les sommes dues à nos collègues leur soient versées.

## COMPENSATION BIEN LÉGITIME...

IL EN EST DE MÊME POUR LE RETARD INACCEPTABLE ACCUMULÉ POUR LE RÈGLEMENT DES FRAIS DE MISSIONS.

**UN SEUL RESPONSABLE : LE SGAMI SUD-EST.**

**LES SEULES VICTIMES DE CETTE GESTION CALAMITEUSE : LES POLICIERS !!**

**SOYEZ RASSURÉS, ALLIANCE POLICE NATIONALE NE LAISSERA PAS FAIRE !!**



**ALLIANCE POLICE NATIONALE**

**RENOUVEAU DÉTERMINATION EXIGENCE**  
LE BUREAU NATIONAL

Le 10 mars 2021